



Pour la Responsabilité Sociétale des Multinationales

INVITATION
Mercredi 8 juillet 2015
de 8h30 à 9h30
Salon 7 du Restaurant du Sénat
15 rue de Vaugirard 75006 Paris

Monsieur Henri Cabanel, Sénateur de l'Hérault

et

**Monsieur Joël Labbé, Sénateur du Morbihan, Vice-président de la commission des
Affaires économiques**

ont le plaisir de vous inviter à un petit-déjeuner sur le thème

« Le devoir de vigilance des multinationales : la France en actions »

Invités :

- Mme Danielle Auroi, députée du Puy-de-Dôme, Présidente de la commission des Affaires européennes de l'Assemblée nationale
- M. Dominique Potier, député de Meurthe et Moselle, membre de la commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale
- M. Philippe Noguès, député du Morbihan, Président du groupe d'études RSE de l'Assemblée Nationale

- **Antoine Lyon-Caen**, avocat, Professeur à l'université de Paris Ouest-Nanterre La Défense, directeur d'études à l'école des Hautes Etudes en Sciences sociales
- **Laurent Berger**, Secrétaire général de la CFDT

Alors qu'à Genève se tiendra la première réunion onusienne sur l'élaboration d'un traité contraignant sur Entreprises et droits de l'Homme, ce petit-déjeuner vise à présenter les actions initiées en France en la matière. Ainsi une proposition de loi relative au devoir de vigilance des sociétés-mères et des entreprises donneuses d'ordre ([texte n° 376 \(2014-2015\) transmis au Sénat le 31 mars 2015](#)) a été adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale le 30 mars dernier. Elle permet à la France de s'engager dans la mise en œuvre des principes internationaux auxquels elle a adhéré.

Ce petit-déjeuner est l'occasion d'informer sur cette initiative et de débattre des prochaines étapes en vue de son examen au Sénat.

> Inscription par e-mail auprès de cerclersm@gmail.com avant le 4 juillet 2015